

Comment réemployer un luminaire ?

Contexte et description

Un luminaire peut être une lampe de bureau, une suspension, un plafonnier ou un lampadaire. Il est constitué de matériaux comme le métal, le verre, le plastique, parfois le bois ou des éléments textiles. Les circuits électriques et les ampoules LED ou halogènes sont intégrés.

Étapes de récupération

Dépose

- Couper l'alimentation électrique pour garantir la sécurité.
- Démontez les luminaires avec précaution en évitant les dommages structurels ou esthétiques.
- Séparer les composants (verre, métal, câbles) pour faciliter le tri.

Transport et stockage

- Transporter et stocker les pièces dans des conditions adaptées pour prévenir les détériorations.

Reconditionnement

- Nettoyer les surfaces pour éliminer poussières et traces d'usure.
- Tester les composants électriques.
- Réparer ou remplacer les pièces défectueuses (e.g. douilles, câbles).
- Reconditionner l'ensemble en respectant les normes de sécurité et de performance.

Étapes de mise en oeuvre

Préparation

- Vérifier les caractéristiques électriques (tension, intensité, compatibilité).
- S'assurer de la conformité du support (mur, plafond) pour accueillir le luminaire.

Installation électrique :

- Connecter le câblage en respectant les normes de sécurité (terre, phase, neutre).

Mise en service :

- Tester le fonctionnement (allumage, luminosité).
- Ajuster ou corriger si nécessaire (orientation, intensité).

Traçabilité

- Confirmer la conformité avec les attentes esthétiques et techniques.
- Documenter l'installation pour assurer une traçabilité en cas de besoin.

Synthèse

Avec une **forte disponibilité** et un **bon potentiel de revalorisation**, le réemploi des luminaires est une démarche écologique et créative.

Style : ★★★★★

Résistance : ★★★★★

Potentiel de réemploi : ★★★★★

Quantité potentielle du gisement : ★★★★★

